

Zeitschrift: Pionier: Organ der schweizerischen permanenten Schulausstellung in Bern
Herausgeber: Schweizerische Permanente Schulausstellung (Bern)
Band: 12 (1891)
Heft: 14

Artikel: Réponse du Comité à la lettre des sociétaires bâlois
Autor: Rudin / Gobat, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Der Bibliothekskatalog unserer Schulausstellung

ist gedruckt und wird noch im Laufe dieses Monats mit dem Ausstellungskatalog, der ebenfalls bald erscheint, den Behörden und den Mitgliedern unseres Vereins zugesandt werden. Für das Publikum ist der Preis auf je 25 Centimes festgesetzt. Bei dieser Gelegenheit erlauben wir uns, darauf aufmerksam zu machen, dass die Benutzung der Bibliothek unentgeltlich ist und dass die Bücher an Auswärtige auch per Post versendet werden nach Mitgabe folgender Bestimmungen: Tarif und Instruktion betreffend die Briefpostsendungen im Innern der Schweiz vom 1. Juli 1891, Art. 41. (Abonnirte Drucksachen.) a. Sendungen von einem Gewichte bis 2 kg. sind für den Hin- und Herweg zusammengekommen mit 15 Centimes bei der Aufgabe zu frankiren. c. Die Pakete sind von den Versendern auf die betreffenden Postbureaux und Ablagen zu liefern und bei denselben durch die Adressaten abzuholen. Wer als Mitglied jährlich 2 Franken bezahlt, bekommt die Sendungen portofrei nach obigen Bestimmungen.

Der VII. schweizerische Kurs zur Ausbildung von Lehrern in den Knaben-Handarbeiten

findet gegenwärtig in Chaux-de-Fonds statt. Er ist von 95 Teilnehmern besucht, die sich folgendermassen verteilen: Neuenburg 27, Zürich 9, Bern 11, Glarus 2, Solothurn 2, Baselstadt 9, Baselland 1, St. Gallen 4, Graubünden 3, Waadt 12, Thurgau 5, Genf 1. Dazu 9 Ausländer aus Frankreich, Deutschland und England.

Réponse du Comité à la lettre des sociétaires bâlois.

Bâle, le 12 juillet 1891.

Messieurs Fautin et consorts, Bâle.

Messieurs et chers collègues,

En réponse à votre demande du 7 juillet dernier, nous avons l'honneur de vous communiquer ce qui suit :

Le Comité, désirant lui-même des modifications au règlement de notre Société, prend en considération votre demande de revision des statuts et la met à l'ordre du jour de notre prochaine assemblée générale.

Sur le désir exprimé par le corps enseignant du cours normal de Chaux-de-Fonds, une assemblée générale ne pourra avoir lieu les 8 et 9 août prochain, ces messieurs croyant que des discussions préalables ne nuisent au succès du cours. La perte de deux journées ferait tort également au programme qu'ils ont établi. Cette proposition de renvoi a également obtenu l'entière approbation de M. Clerc, délégué de la Direction de l'instruction publique de Neuchâtel et président du Comité d'organisation du cours normal de Chaux-de-Fonds. Nous avons décidé que la prochaine assemblée générale aura lieu, en 1892, à la Chaux-de-Fonds en même temps que

la réunion de la Société pédagogique de la Suisse romande.

Si vous aviez d'autres propositions à formuler concernant la revision des statuts, vous voudrez bien les faire parvenir au président soussigné.

Vous faites erreur quand vous croyez que la IV^e assemblée générale de la Société aurait dû avoir lieu à Lucerne en 1890, comme vous vous en convaincrez par la lecture des statuts. Un rendez-vous de tous les membres de la Société se rendant au Congrès scolaire à Lucerne avait bien été annoncé dans le *Pionier* pour le dimanche 28 septembre, à 4 heures de l'après-midi, dans la grande salle du Cheval Blanc, à Lucerne. Mais, probablement à cause du beau temps extraordinaire de la saison, personne, sauf le président, ne s'est présenté à cette réunion.

Nous vous ferons remarquer, en outre, que trois des signataires, MM. J. Peter, C. Stadelmann et H. Müller, ont à régulariser leur position vis-à-vis de la Société par le paiement de la cotisation annuelle qu'ils ont refusée.

Agrérez, Messieurs et chers collègues, l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du Comité de la Société suisse
pour la propagation du travail
manuel dans les écoles de garçons :

Le président,

Rudin.

Pour le secrétaire absent,

H. Gobat.

Cours normal de travaux manuels.

Le VII^e cours normal de travaux manuels est actuellement en pleine activité. Professeurs et instituteurs travaillent ferme et joyeusement du matin au soir. Les ateliers du Collège industriel sont autant de ruches laborieuses, et le cours promet d'avoir tout le succès désirable.

Jeudi soir, les participants au cours étaient tous réunis au Cercle de l'Union qui leur offrait l'hospitalité. Après un discours de bienvenue de M. Porchat, ils ont assisté à un concert distingué dont MM. Paul D'Or, professeur, et Cusin, baryton, Mme St. et Mlle D., ont fait presque tous les frais. Ensuite, sous la direction habile de M. Gobat, professeur à Corgémont, a eu lieu une brillante soirée familière. Les instituteurs de langue française et ceux de langue allemande ont exécuté plusieurs beaux chœurs, quant aux soli, ils ont été nombreux, de même que les déclamations.

Ils ont alterné avec plusieurs intéressants discours, dont l'un de M. Rudin, de Bâle, directeur du cours, qui a eu d'excellentes paroles pour les Montagnes neuchâteloises et la Chaux-de-Fonds industrielle, active, généreuse. On a applaudi également M. Wyss, un instituteur bâlois, M. Bouhéliier, directeur d'école à Baume-les-Dames (Doubs). Après avoir remercié la population de la Chaux-de-Fonds pour son bon accueil, M. Clerc, directeur de l'instruction